

CHARTRE ÉTHIQUE

Pour clarifier et formaliser les valeurs, les principes et les comportements attendus au sein de l'entreprise, renforçant ainsi son engagement existant en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Par souci de simplicité, nous rédigerons l'ensemble de cette charte en employant le féminin pour dire collaboratrice ou employée par exemple, dans une volonté d'inclusion. Le terme au féminin désignera alors les femmes mais aussi les hommes de notre organisation.



SOMMAIRE

L'ESPRIT DE TMP CONVERT	3
LA RAISON D'ÊTRE DE TMP CONVERT	4
ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	4
CHARTRE ÉTHIQUE DE TMP CONVERT	7
CONTEXTE	9
RESPONSABILITES	11
REGLES ET ENGAGEMENTS	12
RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)	15
MISE EN ŒUVRE	18
CONTROLE INTERNE	18
PROCEDURE D'ALERTE	18
SANCTIONS	18
ANTICIPATION DES RISQUES	20
COMMUNICATION	20
FORMATION	21

INTRODUCTION

L'esprit de TMP CONVERT

Comme entreprise : notre mission est de concevoir des solutions innovantes pour l'aménagement extérieur et les toits terrasses. Spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution de produits pour les négoce de matériaux, grandes surfaces de bricolage, notre société se consacre à offrir des aménagements extérieurs et des constructions de haute qualité.

Comme employeur : chez **TMP CONVERT**, nous croyons fermement que nos collaboratrices sont le moteur de l'innovation et de la croissance. Nous favorisons la proximité entre nos différentes équipes, convaincus que les idées novatrices peuvent émerger de chacun. Nous nous engageons à écouter et à valoriser les propositions de nos collaboratrices. Pour avoir une vision complète de l'évolution des besoins et concevoir des solutions innovantes, nous veillons à maintenir une mixité au sein de nos équipes afin de promouvoir une société plus équitable et inclusive, où la diversité est vue comme une richesse et non comme une source de division.

Comme entreprise citoyenne et responsable : implantée depuis 1959 dans l'Ain, notre entreprise valorise le savoir-faire français en s'engageant à produire exclusivement en France, à s'approvisionner auprès de partenaires locaux et à investir dans des outils de production flexibles. Nous soutenons l'économie locale, réduisons notre empreinte carbone et préservons les compétences traditionnelles, tout en adoptant une démarche écoresponsable.

La raison d'être de TMP CONVERT

La raison d'être de TMP CONVERT est de contribuer à une économie circulaire en utilisant des matières plastiques recyclées dans la fabrication de ses produits. En plus de cette approche écologique, l'entreprise valorise fortement le côté humain, en mettant un point d'honneur à développer des relations de confiance et de respect avec ses collaboratrices, clients et partenaires. **TMP CONVERT** s'engage à transmettre ses connaissances, à encourager l'innovation et à créer un environnement de travail collaboratif et épanouissant pour ses employées, tout en répondant aux attentes de ses clients avec des solutions innovantes et durables.

Engagement de la Direction

Depuis sa création en 1959, notre entreprise n'a eu de cesse d'accompagner ses clients en leur proposant des solutions techniques et un haut niveau de service pour leur assurer un développement durable.

2021 a constitué un tournant pour notre entreprise, avec la cession de l'activité INDUSTRIE et le recentrage sur les produits « propres ». Suite à ce recentrage et à la crise sanitaire que nous avons subie, nous tenons à réaffirmer notre positionnement dans les domaines où nous sommes experts afin de poursuivre notre développement en France et à l'international en nous focalisant sur les priorités suivantes :

Nos clients :

En répondant toujours mieux à leurs exigences en matière d'écoute et de satisfaction, de qualité produit et services associés, de réactivité et de compétitivité de nos offres.

Nos collaborateurs :

Parce que nous sommes convaincus qu'ils sont notre force première, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour mettre en adéquation leurs compétences avec les besoins internes, pour répondre à leurs attentes, notamment en leur garantissant un environnement de travail sain et sécurisé, et pour respecter les exigences réglementaires en matière de droit au travail.

Notre impact environnemental et notre performance énergétique :

Nous sommes persuadés que nous devons limiter au maximum nos impacts environnementaux et énergétiques, nous nous engageons à :

Limitier au maximum nos déchets. Ceux-ci sont traités dans des filières de recyclage adaptées.

Utiliser autant que possible des matières recyclées pour nos produits.

Eviter toute pollution qui serait due à notre activité.

Chercher constamment à diminuer nos consommations d'eau et d'énergie en orientant nos investissements vers des outils toujours moins énergivores.

Respecter les exigences environnementales.

La direction mettra à un point d'honneur à sensibiliser et impliquer ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et énergétiques de demain.

Pour mettre en œuvre cette politique, la société TMP s'appuie sur un Système de Management Qualité, Sécurité et Environnement conçu comme un véritable outil de management opérationnel.

La direction de TMP demande à tous les pilotes de processus et à l'ensemble des salariés d'œuvrer individuellement et collectivement, selon les 3 axes précités, pour l'atteinte des objectifs et la mise en œuvre des actions d'amélioration.

En prenant comme modèle la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises, la direction de TMP s'engage à fournir les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à l'atteinte de nos objectifs et veillera tout particulièrement à ce que cette politique soit mise en œuvre dans les meilleures conditions et soit déployée à tous les niveaux de l'entreprise.

Simandre-sur-Suran, le 07/09/2023

Thierry CONVERT

Président



Le comité de direction

Nous nous engageons à respecter cette charte éthique et à la faire vivre dans chacune de nos actions. Cette charte s'applique à toutes et à tous et pour tous nos échanges humains. Elle concerne toutes nos activités. L'éthique est portée par chacun(e) des membres de l'équipe du comité de Direction et du comité RSE ainsi qu'à toutes les collaboratrices de l'entreprise.



Thierry Convert
Président



Franck Barry
Directeur Commercial
& Marketing



Isabelle Nanjoud
Responsable Administratif
& Financier



Mathilde Bornéat
Responsable Marketing



Roméo Jacquet
Directeur Maintenance &
Travaux Neufs



David Rongier
Directeur Industriel



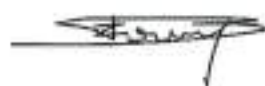
Élie Michel
Directeur Technique
& Développement



Stéphanie Assumel
Responsable Ressources
Humaines



Sébastien Gallay
Responsable
Logistique








CHARTRE ÉTHIQUE DE TMP CONVERT

Préambule

Cette charte éthique est remise à chaque collaboratrice contre signature afin de garantir sa prise de connaissance et son acceptation. La charte s'applique à tous les salariés, intérimaires, prestataires et sous-traitants. Elle est conçue pour refléter nos valeurs fondamentales et guider les comportements attendus dans toutes nos interactions professionnelles.

Nous rédigeons cette charte éthique dans l'objectif de faire évoluer nos pratiques et valoriser nos actions en nous inscrivant dans le respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies (Global compact) afin de promouvoir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Droits de l'Homme

Principe 1 : promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme. Adopter des pratiques qui respectent les droits fondamentaux de toutes les personnes.

Principe 2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme. S'assurer que nos opérations ne contribuent pas aux abus des droits de l'Homme.

Normes du travail

Principe 3 : respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : veiller à ce que le travail forcé ou obligatoire ne soit pas utilisé dans les opérations des entreprises.

Principe 5 : abolir effectivement le travail des enfants. Garantir que les enfants ne soient pas exploités dans le cadre des activités professionnelles.

Principe 6 : éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession. Promouvoir l'égalité des chances et traiter tous les employés équitablement.

Environnement

Principe 7 : appliquer l'approche de précaution face aux problèmes environnementaux. Adopter des mesures proactives pour anticiper et éviter les dommages environnementaux.

Principe 8 : prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité environnementale. Intégrer des pratiques durables et respectueuses de l'environnement dans les opérations des entreprises.

Principe 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Principe 10 : agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. Mettre en place des politiques et des pratiques pour combattre la corruption et promouvoir la transparence et l'intégrité.

Ces principes offrent un cadre universel aux entreprises pour que nous puissions intégrer la durabilité et la responsabilité sociale dans nos stratégies et opérations quotidiennes, contribuant ainsi à un monde plus juste et équitable.

Contexte

1.1 Définitions

Charte : un document officiel qui établit les principes, les valeurs, les droits et les responsabilités d'une organisation ou d'un groupe, définissant ainsi les règles de conduite et les objectifs à atteindre.

Collaboratrice : vise toute personne, salariée ou externe qui travaille directement pour la **société TMP CONVERT**. Afin de rendre plus fluide la lecture, il a été décidé d'utiliser le féminin (ce texte s'applique aussi au masculin).

Confidentialité : protection des informations confidentielles et sensibles de l'entreprise.

Conflit d'intérêts : situation où les intérêts personnels d'un individu entrent en conflit avec ceux de l'entreprise.

Corruption : se réfère à l'exploitation du pouvoir, que ce soit par des individus du secteur public ou privé, dans le but d'obtenir des avantages personnels de manière illégitime, en contournant les normes éthiques et les lois établies.

Diversité et inclusion : promotion de la diversité des talents et inclusion de tous les individus au sein de l'organisation.

Droits humains : sont les droits fondamentaux et inégalables que possède chaque individu, couvrant des aspects tels que la liberté, l'égalité, la dignité et la justice. Ils sont inscrits dans les principes directeurs des Nations Unies pour les droits de l'homme.

Environnement : ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Éthique : ensemble des principes moraux qui guident les actions et les décisions de l'entreprise.

Fournisseur : terme générique désignant les fournisseurs et sous-traitants de **TMP CONVERT**.

Intégrité : respect absolu des normes morales et éthiques dans toutes les activités de l'entreprise.

Gouvernance d'entreprise : ensemble des règles et des pratiques qui guident la direction et le contrôle de l'entreprise.

Lanceur d'alerte : personne physique qui révèle ou signale des informations, de manière désintéressée et de bonne foi, pour dénoncer des pratiques illégales ou contraires à

l'éthique au sein de l'organisation, incluant les employés, les clients, les actionnaires, les fournisseurs et la communauté environnante.

Parties prenantes : individus ou groupes qui sont directement concernés par les actions et les décisions de l'organisation, incluant les employés, les clients, les actionnaires, les fournisseurs, et la communauté environnante.

Responsabilité sociale : engagement envers le bien-être de la société, au-delà des obligations légales.

Sanctions : mesures disciplinaires appliquées en cas de violation de la charte éthique.

Transparence : ouverture et communication claire sur les décisions et les actions de l'entreprise.

Responsabilités

1.1.1 Tous responsables

Cette politique s'applique à tous ceux qui collaborent avec la société **TMP CONVERT**, quel que soit leur statut ou leur niveau de qualification et de classification. Cela inclut les cadres dirigeants, les employés, qu'ils soient cadres ou non-cadres (en CDI, CDD ou intérim), les consultants, les contractants, les apprentis, les salariés détachés ou mis à disposition, les travailleurs occasionnels, les bénévoles, les stagiaires et les agents...

Cette politique ne remplace pas les lois et règlements en vigueur.

Elle vise à définir les comportements à adopter et à fournir des repères pour un comportement personnel et professionnel exemplaire dans l'intérêt de l'entreprise.

Dans l'application de cette charte et de ces règles, chacun(e) est tenu de continuer à faire preuve du bon sens de notre société ainsi que de nos valeurs et principes.

Chaque collaboratrice doit avoir une connaissance approfondie de ces valeurs afin de pouvoir reconnaître les situations où les limites de ces règles pourraient être atteintes, et savoir quand il est nécessaire de demander conseil à un supérieur hiérarchique ou au Référent Éthique.

1.1.2 Référent Éthique

La société **TMP CONVERT** a désigné un Référent Éthique en la personne de : Stéphanie Assumel,

Responsable des Ressources Humaines, pilote RSE et référent éthique
stephanie.assumel@tmpconvert.com 04 74 25 84 84.

Toutes les demandes d'éclaircissement ou d'interprétation de cette charte doivent être adressés au Référent Éthique.

Une de ses missions est de veiller, en liaison avec les membres du Comité de Direction, à la bonne compréhension de la charte. Il peut être consulté directement, en toute confidentialité, par toute collaboratrice qui rencontre des difficultés ou s'interroge sur la délimitation ou l'application de ces règles.

Règles et engagements

1.2 Principes généraux

Respect des Lois et Réglementations : dans le cadre de notre engagement envers une conduite éthique et responsable, nous, membres de **la société TMP CONVERT**, nous engageons à respecter rigoureusement toutes les lois et réglementations applicables en France. Cela inclut notamment le respect des lois :

- Fiscales
- Sociales
- Environnementales
- Commerciales
- Et du travail

Nous croyons fermement que la conformité à ces normes légales est essentielle pour assurer notre intégrité et notre crédibilité auprès de nos clients, partenaires et de la société en général. En respectant ces lois, nous contribuons à maintenir un environnement de travail juste, équitable et respectueux des droits de tous.

Respect des Droits de l'homme : dans le cadre de notre engagement envers une conduite éthique exemplaire au sein de **la société TMP CONVERT**, nous accordons une importance primordiale au respect des individus. Nous nous engageons à créer et maintenir un environnement de travail où chaque personne est traitée avec dignité, équité et respect. Cela inclut la promotion de la diversité et de l'inclusion, en garantissant l'égalité des chances et en prohibant toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, ou toute autre caractéristique protégée par la loi. Nous encourageons un dialogue ouvert et constructif, favorisant le bien-être, la sécurité et le développement professionnel de nos employés. En cultivant une culture organisationnelle basée sur le respect mutuel et la coopération, nous aspirons à créer une communauté harmonieuse où chacun peut s'épanouir et contribuer positivement à notre succès commun.

1.3 Nos valeurs fondamentales

La société TMP CONVERT est fondée sur des valeurs fondamentales qui guident chacune de nos actions et interactions au sein de l'entreprise.

- **L'intégrité** constitue le socle sur lequel repose notre engagement envers l'honnêteté et la transparence. Nous nous engageons à maintenir une conduite irréprochable où nos paroles et nos actes sont toujours en harmonie.
- **Le respect** est une valeur non négociable : chaque membre de notre équipe s'engage à traiter toutes les personnes avec qui il/elle interagit avec confiance, respect et dignité. Nous condamnons fermement toute forme de discrimination, de pression ou de harcèlement sous toutes ses formes, incluant mais non limité à l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la religion, l'exercice d'un mandat syndical, les opinions politiques, le handicap, l'âge ou tout autre comportement offensant.
- **La responsabilité personnelle et professionnelle** est au cœur de notre fonctionnement : nous assumons les conséquences de nos actions et nous nous engageons à agir de manière éthique et conforme aux normes légales et professionnelles.
- Enfin, nous aspirons à **l'excellence** dans tout ce que nous entreprenons, encourageant ainsi une culture d'amélioration continue et de qualité dans nos produits, nos services et nos relations.

1.4 Comportements attendus

- Dans notre société, nous attendons de chaque membre de notre équipe qu'il adopte des comportements exemplaires et intègres en toutes circonstances. Cela inclut l'engagement à maintenir une **éthique professionnelle** irréprochable et à favoriser des **relations internes** empreintes de respect et de collaboration. En ce qui concerne nos **relations avec les clients et les fournisseurs**, nous nous engageons à maintenir des interactions transparentes et éthiques, en accord avec notre politique d'achats établie.
- **Code de bonne conduite** : dans le cadre de notre engagement envers une conduite éthique et responsable, **la société TMP CONVERT** définit une politique claire concernant les cadeaux et invitations. Nous encourageons nos salariés à adopter une approche prudente et mesurée lorsqu'ils acceptent des cadeaux ou des invitations. Ces derniers peuvent être acceptés dans la mesure où ils demeurent raisonnables en valeur et peuvent être partagés avec l'ensemble de l'équipe, afin d'éviter tout sentiment de favoritisme, d'influence indue ou de conflit d'intérêts. Cette politique vise à préserver l'intégrité de nos relations professionnelles et à renforcer la confiance tant en interne qu'avec nos partenaires et clients.

1.5 Lutte contre la corruption (Loi Sapin II)

La société TMP CONVERT s'engage à respecter ces principes ci-dessous :

- **Non-corruption** : adopter une politique stricte de tolérance zéro contre la corruption.
- **Éthique des affaires** : pratiquer des affaires de manière éthique et responsable.
- **Mécanisme d'alerte** : mettre en place des mécanismes pour signaler tout acte de corruption ou comportement contraire à l'éthique.
- **Formations** : prévoir des formations pour tous les salariés concernés afin de sensibiliser sur la lutte contre la corruption.

1.6 Conflits d'intérêts

Tout collaborateur doit veiller à éviter toute situation où ses intérêts personnels, financiers ou familiaux pourraient influencer ses décisions professionnelles. Les conflits d'intérêts peuvent inclure, sans s'y limiter, des engagements financiers, des relations familiales ou personnelles, ainsi que l'acceptation de cadeaux ou d'invitations excessives. Dans l'éventualité d'un conflit d'intérêts avéré ou potentiel, il est impératif de le signaler immédiatement à la direction. Cette démarche permettra d'assurer la transparence et de préserver l'intégrité des actions de l'entreprise. Des mesures appropriées seront alors prises pour gérer ou éliminer le conflit.

1.7 Confidentialité et protection des données

Confidentialité : engagement à respecter la confidentialité des informations sensibles.

Chacun de nous doit limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance et ceci dans l'intérêt de la société.

Protection des données : dans notre société, nous accordons une importance cruciale à la confidentialité et à la protection des données. Nous nous engageons fermement à respecter la vie privée de nos clients, partenaires et employés en adoptant des pratiques strictes de gestion et de sécurisation des données personnelles. Conformément aux lois et réglementations en vigueur, nous collectons, utilisons et stockons les données de manière transparente et responsable, dans le seul but de répondre à nos obligations contractuelles et légales, ainsi que d'améliorer nos services. Nous nous engageons à ne divulguer les informations personnelles qu'avec le consentement explicite des individus concernés ou lorsque cela est légalement requis. En outre, nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles robustes pour protéger ces données contre

tout accès non autorisé, perte, destruction ou divulgation accidentelle. Cette politique garantit la confiance et la sécurité de toutes les parties prenantes de notre entreprise, renforçant ainsi notre réputation d'intégrité et de responsabilité.

Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

Au sein de la **société TMP CONVERT**, nous considérons la responsabilité sociale et environnementale comme des piliers essentiels de notre engagement envers une conduite éthique et durable. Nous nous engageons fermement à maîtriser notre empreinte environnementale en mettant en œuvre des initiatives concrètes telles que :

- La réduction des déchets
- La gestion responsable des ressources
- Et l'adoption de pratiques énergétiques durables

Parallèlement, nous assumons notre responsabilité sociale en contribuant positivement à la société à travers diverses actions telles que :

- Le soutien aux communautés locales
- La promotion de la diversité et de l'inclusion
- Ainsi que le respect des droits de l'humain fondamentaux dans toutes nos opérations

Cette approche intégrée de la RSE guide nos décisions stratégiques et opérationnelles, reflétant notre engagement envers un avenir durable et équitable pour tous.

1.8 Santé, hygiène et sécurité au travail

Dans le cadre de notre engagement envers la santé, l'hygiène et la sécurité au travail, la **société TMP CONVERT** s'engage fermement à offrir un environnement de travail sûr et sain à tous ses employés. Nous accordons une importance primordiale aux conditions de travail et nous nous efforçons de mettre en place des mesures rigoureuses de prévention des risques. Cela inclut l'évaluation régulière des dangers potentiels, la formation continue sur la sécurité, ainsi que la mise en œuvre de procédures et d'équipements appropriés pour minimiser les risques d'accidents et de maladies professionnelles. Notre objectif est de créer une culture organisationnelle où la santé et

la sécurité de chaque individu sont prioritaires, garantissant ainsi un environnement de travail où chacun(e) peut s'épanouir en toute confiance.

1.9 Interdiction du harcèlement sexuel ou moral et des agissements sexistes

Chez TMP CONVERT, nous nous engageons fermement à promouvoir un environnement de travail respectueux et exempt de toute forme de harcèlement qu'il soit moral ou sexuel. Le harcèlement, sous toutes ses formes, est strictement interdit et ne sera en aucun cas toléré. Chaque collaboratrice a le droit de travailler dans un milieu où elle se sent en sécurité et respectée.

Nous avons désigné un référent harcèlement, disponible pour toute question ou signalement concernant des comportements inappropriés. Toute accusation de harcèlement fera l'objet d'une enquête rigoureuse et impartiale, et des mesures disciplinaires appropriées seront prises contre toute personne reconnue coupable de tels comportements.

Nous encourageons l'ensemble de nos collaboratrices à signaler toute situation de harcèlement et à solliciter le référent harcèlement lorsque nécessaire. Pour plus de détails, veuillez consulter l'article 4 de notre règlement intérieur.

2. Le rôle du manager

Chers Managers,

La charte éthique de notre entreprise, **TMP CONVERT**, vise à formaliser nos valeurs, principes et comportements attendus, renforçant ainsi notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En tant que leaders au sein de notre organisation, il est crucial que vous compreniez pleinement cette charte et que vous la promouviez activement au sein de vos équipes.

La société TMP CONVERT se distingue par son engagement envers trois principes essentiels :

- 1) **Mission et engagement** : en tant qu'entreprise, nous nous spécialisons dans la conception de solutions innovantes pour l'aménagement extérieur et les toits terrasses. Nous valorisons l'innovation et la qualité dans toutes nos opérations, en nous appuyant sur un savoir-faire français et en promouvant une économie circulaire grâce à l'utilisation de matières plastiques recyclées.
- 2) **Culture d'entreprise** : nous croyons fermement que nos collaboratrices sont notre atout le plus précieux. Nous encourageons la diversité, l'inclusion et le

respect mutuel au sein de nos équipes, favorisant ainsi un environnement auquel chacun(e) peut contribuer pleinement à notre succès commun.

- 3) **Responsabilité sociale et environnementale** : nous nous engageons à maîtriser notre impact environnemental en adoptant des pratiques durables telles que la gestion responsable des ressources et la réduction des déchets. Parallèlement, nous assumons notre responsabilité sociale en soutenant les communautés locales et en respectant les droits humains fondamentaux.

La charte éthique impose des règles strictes concernant le respect des lois et réglementations, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, la protection des données ainsi que la santé, l'hygiène et la sécurité au travail. Chaque point de cette charte est conçu pour guider nos comportements afin de préserver notre intégrité et de renforcer la confiance tant en interne qu'avec nos partenaires et clients.

Nous vous encourageons à intégrer ces principes dans vos décisions et vos actions quotidiennes. Soyez des modèles de conduite éthique et assurez-vous que vos équipes comprennent et respectent pleinement ces directives. N'hésitez pas à utiliser cette charte comme point de départ pour des discussions ouvertes sur l'éthique et la responsabilité au sein de vos équipes.

Votre soutien continu à ces valeurs est essentiel pour faire de notre société une entreprise dans laquelle l'intégrité et le succès vont de pair.

Merci pour votre engagement envers une conduite exemplaire et pour votre contribution à notre culture d'entreprise positive et éthique.

MISE EN ŒUVRE

Contrôle interne

Le respect et l'application de ses règles s'imposent à toutes les collaboratrices, quelles que soient leurs fonctions et responsabilités. Chacun doit être vigilant pour eux-mêmes, son entourage, son équipe ou toutes personnes placées sous sa responsabilité.

Dans le cadre de notre engagement envers une gouvernance d'entreprise responsable, nous accordons une importance primordiale au contrôle interne au sein de notre société. Celui-ci est conçu pour faire respecter et appliquer rigoureusement notre charte éthique, assurant ainsi la transparence, l'intégrité et la fiabilité de nos opérations quotidiennes. Nos pratiques de contrôle interne visent à prévenir les risques, à protéger nos actifs et à garantir la conformité avec les réglementations en vigueur. Nous encourageons une culture d'évaluation continue et d'amélioration de nos processus internes afin de maintenir des standards élevés de performance et d'éthique.

Chaque membre de notre organisation est appelé à jouer un rôle actif dans le soutien et le respect de ces principes, contribuant ainsi à la pérennité et à la crédibilité de notre entreprise.

Procédure d'alerte

Se référer à la procédure interne de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte, procédure validée en réunion de CSE le 29/07/2024.

Sanctions

Il est rappelé que les présentes règles, qui ont été validés par l'employeur, sont impératives et que nul au sein de l'entreprise ne peut s'en affranchir, quel que soit son niveau hiérarchique.

En cas de non-respect de la charte éthique au sein de notre société, des sanctions disciplinaires peuvent être appliquées selon la gravité de la violation. Ces sanctions peuvent inclure des avertissements écrits, des suspensions temporaires, voire dans les cas les plus extrêmes, la résiliation du contrat de travail.

Nous considérons chaque cas individuellement en tenant compte des circonstances spécifiques, tout en maintenant notre engagement à préserver l'intégrité et les valeurs éthiques de notre entreprise.

Notre objectif est de maintenir un environnement de travail respectueux et éthique pour tous nos employés, partenaires et parties prenantes.

En cas de question ou de difficulté de compréhension des présentes règles ou de leur mise en œuvre, il convient de contacter le référent éthique.

ANTICIPATION DES RISQUES

Communication

Il relève de la responsabilité de chacun de prendre connaissance de la présente charte, des procédures opératoires standardisées afférentes, ainsi que d'adopter un comportement conforme.

La charte éthique, qui contient des dispositions relevant du domaine du règlement intérieur, a été établi après consultation des instances représentatives du personnel et fait l'objet d'un affichage et d'un dépôt, conformément aux articles R. 1321-1 et R.1321-2 du Code du Travail.

L'information de la charte éthique fait partie intégrante de l'accueil des salariés. Toute collaboratrice ou personne concernée se voit remettre, lors de son embauche, un exemplaire de la présente charte, qui est également disponible sur les panneaux d'affichage de la Direction et accessible sur le réseau informatique : « COMMUN – RH » et auprès de la Direction des Ressources Humaines. Chacun s'engage à en prendre connaissance et en respecter les termes.

Les collaboratrices occasionnelles ou organisations extérieures ont accès à cette charte au travers du site Internet de notre société.

Les modifications et adjonctions éventuellement apportées à la présente charte feront l'objet des mêmes procédures de consultation, de communication, de publicité et de dépôt.

Elle entrera en vigueur au 1^{er} novembre 2024.

Toutes les personnes visées par la présente charte sont invitées à formuler des commentaires et à suggérer des façons d'améliorer ces règles. Les commentaires, suggestions et requêtes doivent être adressés au référent éthique.

Formation

Formation et sensibilisation : programmes pour former les employés à l'éthique de l'entreprise. Toutes les formations pertinentes sur des sujets éthiques seront gérées comme toutes les autres sur notre plan de développement des compétences.

Fait à Simandre-sur-Suran, le 23 septembre 2024.

Pour la société **TMP CONVERT**

Monsieur Thierry CONVERT,

Président



